

tale nécessaire à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'une véritable stratégie nationale.

On a essayé de bien des façons d'expliquer au Comité l'inactivité du Comité consultatif, mais sans jamais réussir à apaiser ses craintes. Un représentant du CCN-SIDA qui a assisté à des séances du comité consultatif FPT a expliqué son inutilité par le fait qu'il était composé de représentants des provinces qui, dans certains cas, avaient le pouvoir de prendre des décisions et, dans d'autres, jouaient avant tout un rôle d'observateurs. Pour le D<sup>e</sup> Evelyne Wallace, coordonnatrice de la lutte contre le sida en Ontario et membre du comité consultatif FPT, le problème est avant tout attribuable au fait que le calendrier des réunions du comité était contrôlé par le gouvernement fédéral; si cette responsabilité avait été partagée avec les provinces et si l'on avait cherché à obtenir un consensus, le comité aurait pu être utile.

Le témoignage de représentants du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a été très intéressant parce qu'il explique vraisemblablement pourquoi le gouvernement fédéral n'a pas réuni le comité consultatif FPT depuis si longtemps. Nous avons appris que le comité "s'est en quelque sorte fait damer le pion par les consultations qui se tiennent dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie nationale" et qu'un "certain nombre de personnes étaient d'avis qu'il valait mieux effectuer ces consultations au niveau bilatéral". On a laissé entendre que le comité fonctionnait remarquablement bien quand il s'agissait d'étudier des questions techniques, mais que lorsqu'il se penchait sur les aspects plus généraux de la stratégie nationale, "les gens présents aux réunions" et l'approche générale adoptée par le comité ne permettaient pas de réaliser des progrès suffisants.

Il se peut que la négociation de la stratégie nationale doive faire l'objet de discussions bilatérales aux plus hauts niveaux, mais nous ne voyons pas pourquoi le comité FPT n'aurait pas pu et ne pourrait pas encore servir à engager les échanges, les discussions et les négociations nécessaires, du moins dans certains domaines, à l'établissement d'une véritable stratégie nationale. Le comité devrait aussi avoir un rôle à jouer après l'élaboration de la stratégie. Le CCN-SIDA a proposé que